



PROCÈS VERBAL CONCOURS LOIRE & LOGES

11 décembre 2014, Hôtel de Ville, Tours (entre 9 h 30 et 16 h 45)

Membres du jury

Présidente du jury : Elke Mittmann, directrice Maison de l'Architecte du Centre, Orléans

- Anna Baccetta, Agence Aires Mateus, Lisbonne
- Christine Beuzelin, Adjointe déléguée de la Culture et de la Communication de Tours
- Clément Blanchet, architecte, Paris
- Marine Dantie, mairie de Chouzé-sur-Loire
- Didier Fiuza Faustino, Mésarchitectures, Paris
- Fred Guillaud, architecte, Barcelone
- Mathieu Julien, architecte, président de la Maison de l'Architecture du Centre, Joué-les-Tours
- Alain Julien-Laferrrière, directeur du Centre de Création Contemporaine Olivier Debré, Tours
- Jean-Charles Liddell, architecte, Jeune Chambre Economique, Tours
- Isabelle Longuet, Directrice de la Mission Val-de-Loire
- Bernard Lorigo, maire de Savonnières
- Jean-Yves Mazurais, CFA BTP 37
- Christophe Rousseau, Secrétaire général de la FFB 37
- Annick Nossereau, mairie de Chouzé-sur-Loire

Participants invités

- Armandine Mineo, Centre de Création Contemporaine Olivier Debré, Tours
- Maïder Faignant, Jeune Chambre Économique Tours

Excusés

- Gilles Thibault, maire de Chouzé-sur-Loire

Les projets étaient présentés par Lucie Cluzan.

Ordre du jour

- Rappel des critères du concours Loire & Loges
- Présentation des 50 projets présélectionnés
- Choix des 24 projets pour l'exposition itinérante
- Choix des projets lauréats

- **Rappel des critères :**

Le jury a notamment tenu compte du respect des conditions pour candidater au concours, du respect du programme défini dans l'article 1 du règlement du concours, du caractère innovant et créatif, de l'intégration au cadre naturel ainsi que l'adaptation à l'usage tenant compte du confort des usagers.

Le jury a également considéré dans son choix la forme de représentation graphique et artistique du projet soumis, la typologie présentée, la recherche formelle, l'aspect poétique face à l'insertion dans le paysage, l'aspect constructif, la composition volumétrique et l'originalité du projet. Le jury était souverain dans ses choix.

- **Présentation des 50 projets présélectionnés :**

308 équipes se sont inscrites au concours. Le 30 novembre 2014 (24h00) 275 projets ont été soumis par des équipes venant de 30 pays.

La totalité des projets a été transmise aux membres du jury avant la session du jury le 11 décembre 2014. Il a été convenu, face au grand nombre de projets soumis, qu'une partie restreinte du jury fasse une présélection d'une cinquantaine de projets qui ont été présentés après pendant la session du jury le 11 décembre 2014. Chaque membre du jury avait la possibilité de rajouter à cette liste deux projets ne figurant pas sur la liste des 50 projets présélectionnés.

- **Choix des 24 projets pour l'exposition itinérante :**

Face à la grande diversité et qualité des projets présélectionnés, le jury a décidé de faire un choix de 24 projets, en plus des 8 projets lauréats, pour l'exposition itinérante qui va circuler à partir du mois de mai 2015.

- **Choix des projets lauréats :**

Le jury a ensuite procédé à la sélection des lauréats pour la commune de Savonnières et puis celle de Chouzé-sur-Loire. Le jury a également décidé pour chaque commune d'un prix spécial.

LES LAURÉATS

COMMUNE DE CHOUZÉ-SUR-LOIRE

1er prix

Colin Baillie (Royaume-Uni)

Le jury a valorisé tout particulièrement la capacité de réinterpréter la forme archétypique et vernaculaire de la loge de vigne avec des géométries simples et abstraites. Appelé Converse Cabin, le projet affiche une radicalité plastique qui va créer une nouvelle volumétrie très reconnaissable et identifiable à Chouzé-sur-Loire.

2e prix

Joanna Sharples et James Hills (Royaume-Uni)

Le jury a souligné pour ce projet l'originalité structurelle du système constructive en ossature en bois. La structure affiche en même temps un caractère minimaliste, claire, légère et limpide qui semble renvoyer par delà à la dimension constructive simple et efficace de la loge de vigne historique. La performance constructive fait écho à la capacité fonctionnelle permettant des utilisations diverses (stockage de vélo, repos etc.).

3e prix

Sébastien Lequeux et Bogna Przybylska Ribeiro (France)

Le troisième prix a été décerné à un projet qui met clairement en avant le rapport entre le fleuve et l'homme. Intitulé Une fenêtre sur la Loire, il invite par un cadrage quasi scénographique à contempler le fleuve et se mettre au diapason avec son rythme méditatif. Par la grande ouverture côté eau, le spectacle naturel de la Loire devient un écran panoramique et cinématographique – une véritable machine à regarder.

Mention Spéciale

Clément Talbot (France)

Le projet part d'une analyse des matières premières disponibles en Touraine, ici le tuffeau, et notamment dans un rayon de moins de 35 km autour de Chouzé-sur-Loire, en respect avec développement durable. À partir d'un assemblage de la pierre de tuffeau sera érigée une forme quasi préhistorique et mégalithique renvoyant à la forme d'un menhir. Au-delà du repère, le projet traduit une approche conceptuelle et théorique.

COMMUNE DE SAVONNIÈRES

1er prix

David Palussière et Camille Tréchet (France)

Le jury a accordé le premier prix pour la commune de Savonnières au projet intitulé Sous les étoiles exactement, car cette proposition se démarque par une approche visant à sublimer le temps du repos. Les notions comme le silence, l'espace infini et le temps étiré prennent tout leur sens par rapport à cette proposition architecturale. À l'intérieur le cycliste peut s'allonger sous une coupole – un skydome – pour avoir cette sensation d'être totalement détaché de la réalité. La posture plastique de la loge combine cette idée d'un espace total et infini avec la forme archétypique de la loge de vigne.

2e prix

Emanuele Francesco Moro (Portugal)

L'espace naturel et urbain de la loge est pensé comme un cadre presque issu d'une peinture romantique. La loge se présente sous une forme verticale incluant à la fois la fonction d'abri et la fonction de belvédère ou de mirador. La forme géométrique renvoie au prisme – l'édifice s'appréhende donc différemment de chaque côté. Le projet est pensé pour être démultiplié le long de la Loire.

3e prix

François Justet et Romain Granoux (France)

Le jury a accordé le troisième prix à un projet qui déclinent également plusieurs archétypes de l'histoire de l'architecture et de l'art : le triptyque, le retable et la cellule monacale. Un espace minimal crée ainsi une forme géométrique qui se dessine très clairement dans l'espace. L'abri peut se transformer également en un espace public et événementiel car les activités peuvent se déployer devant ce bâti qui devient ainsi un fond de scène pour spectacles.

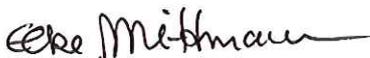
Mention spéciale

Le Bureau Cosmique – Adrien Jacquet et Adrien Boucicaud (France)

Le jury a valorisé tout particulièrement ce projet intitulé Step (pas) pour l'idée que la Loire à vélo n'est pas uniquement un parcours sportif mais davantage un cheminement à travers l'histoire et le paysage ponctué d'éléments majeurs du patrimoine. Pour marquer ce cheminement l'équipe a recours à la forme archétypique de l'arche qui renvoie à l'idée de passage. L'équipe propose l'implantation de plusieurs de ces objets poétiques afin de scénographier le cheminement du parcours.

Les résultats du jury ont été présentés à 18h00 dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Tours par Elke Mittmann, directrice de la Maison de l'Architecture du Centre.

Fait à Tours, le 11 décembre 2014



Elke MITTMANN

Présidente du jury et

directrice de la Maison de l'Architecture du Centre



PROCÈS VERBAL CONCOURS LOIRE & LOGES

11 décembre 2014, Hôtel de Ville, Tours (entre 9 h 30 et 16 h 45)

(Handwritten notes in blue ink)

1. Chambre d'Indre (A)

2. Services Sport + Santé (A)

3. Centre de formation (A)

M. David & Thomas (A)

Indre

1. David (A)

2. Thomas (A)

3. Indre (A)

4. Indre (A)

(Signatures and initials are present on the right side of the page)